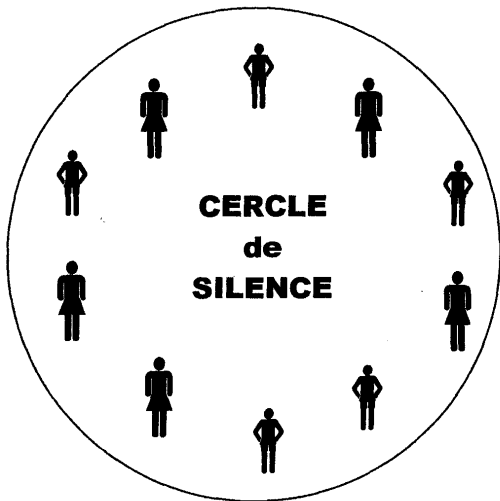


Vendredi 31 juillet 2009 7ème Cercle de Silence

# Pour que la France redevienne le Pays des Droits de l'Homme...



*Nous vous proposons de nous retrouver  
Sur le Parvis de la Gare de Lens,  
le dernier vendredi de chaque mois, pour  
former*

## le Cercle de Silence,

**de 18h00 à 19H.**

Car :

**Nous refusons** que chaque jour, des personnes sans papiers soient arrêtées, mises en centres de rétention, expulsées.

**Nous refusons** que soient appliquées en notre nom, des décisions politiques qui broient des familles, des couples, des individus.

**Nous refusons** que des hommes, des femmes, des enfants, subissent des traitements inhumains et dégradants.

*Le Cercle de Silence est composé de citoyen(ne)s et de membres engagés individuellement ou au sein de diverses associations, mouvements de solidarité, de fraternité, d'entraide. C'est une action non-violente pour le respect et la dignité des Migrants sans papiers.*

## GRIAM

Fraternité Migrants Bassin Minier 62



IPNS Ne pas jeter sur la voie publique. Merci.

# Les infos de juillet 2009

## Intensification des menaces et de la répression contre les migrants

Durant la semaine du 20 juillet, un possible démantèlement des jungles du Pas-de-Calais a été annoncé, ainsi que la possibilité d'un charter commun entre la France et l'Angleterre, vers l'Afghanistan. À Calais, plusieurs Érythréens ont été arrêtés. La PAF est par ailleurs intervenue au camp de Norrent-Fontes.

## Mobilisations contre la destruction des jungles et les expulsions

À Calais, les bénévoles des associations d'aide aux migrants, et des militants NoBorders se mobilisent pour faire face aux menaces qui pèsent sur les camps. Plusieurs se relaient la nuit auprès des jungles pour surveiller d'éventuels débarquements de la police. Certain(e)s dorment à l'intérieur des camps.

## La mobilisation est internationale !

La mobilisation contre la politique française dépasse largement nos frontières :

- Le lundi 20 juillet, des militants NoBorders de Londres et de Brighton ont manifesté devant l'ambassade de France à Londres, contre la destruction programmée des jungles dans le Nord Pas-de-Calais, et les expulsions.
- Le vendredi 24 juillet, c'est devant l'ambassade de France à Vienne, en Autriche, que les manifestants distribuaient des tracts de solidarité avec les migrants de la région de Calais.

## Jean-Claude Lenoir relaxé !

Jean Claude Lenoir, vice-président de l'association SALAM à Calais, accusé « d'outrage à CRS » a été relaxé par le Tribunal correctionnel de Boulogne sur mer, le 21 juillet. À l'issue du jugement, Jean-Claude a notamment déclaré : « *La relaxe est logique, puisque je n'ai pas dit un mot, pas fait un geste. Mais en fait je suis surpris, parce que c'était ma parole de citoyen contre celle des policiers. On salit les gens pour faire peur aux autres, aux militants. Nous on sait qu'en face la police triche, mais le citoyen lambda se dit que si on se retrouve au tribunal, c'est qu'on a quelque chose à se reprocher. Je m'attendais à une condamnation, j'étais sans illusions, je n'y croyais pas une seconde. Mais le juge a été honnête, il ne fait pas un métier facile. C'est difficile de faire la part des choses quand on a affaire à des faux témoignages* »

## Bassin minier 62 : un début de solidarité des communes !

La solidarité avec les migrants Vietnamiens d'Angres et les bénévoles qui les aident commence à s'organiser au niveau des différentes communes de l'agglomération de Lens-Liévin (CALL). Durant le mois de juillet 2009, les communes suivantes ont mis en oeuvre des initiatives concrètes de soutien : Angres – Avion – Bully-les-Mines – Grenay – Liévin - Méricourt

## Appel à souscription



### APPEL A SOUSCRIPTION

Aman avait 35 ans.  
Il avait fui avec son frère l'Érythrée. Ils étaient tous deux à Calais dans l'espoir de rejoindre l'Angleterre.  
Samedi la température était plus clémente et Aman a voulu rejoindre ses amis qui se baignaient dans le canal en face du squat des Africains.  
Il a été victime d'un malaise dans l'eau et malgré tous les efforts de ses amis et des secours il a succombé.  
Sa famille est à Asmara et a demandé à ce que le corps d'Aman leur soit rendu.  
Les frais s'élèvent à 5000 €, somme que la famille ne possède pas.

**Aussi, nous faisons appel à votre solidarité.**

#### Si vous le souhaitez vous pouvez soit :

- adresser un chèque libellé à l'ordre de "Association SALAM" en inscrivant au dos la mention "pour Aman" à :  
Association SALAM  
Maison pour Tous  
81 Bd Jacquard  
62100 Calais
- effectuer un virement bancaire (nous contacter)

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Sylvie COPYANS : 06.26.38.66.19

Merci à l'avance.